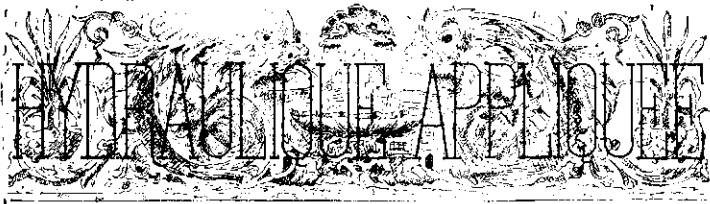


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

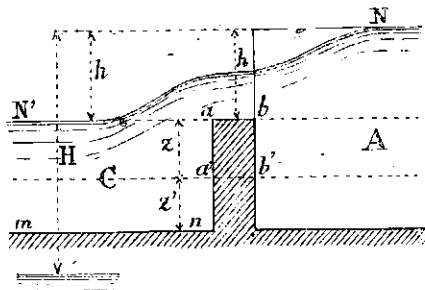


## LES RÉCEPTEURS HYDRAULIQUES

— SEUIL —

Le partage d'eau peut se faire également par le moyen d'un déversoir. A cet effet, le mur qui sépare le bief d'amont commun A du canal d'amenée de chacun des usiniers, est percé d'une ouverture rectangulaire dont le seuil  $a b$  est placé à une certaine hauteur au-dessus du radier  $m n$  de ce canal.

L'eau s'écoule alors au-dessus de la paroi  $a b$ , comme sur un déversoir et il est évident que



le débit est maximum lorsque le niveau  $N'$  dans le canal est sur la ligne  $a b$  de la crête; il n'y aura donc aucun intérêt pour l'usinier à abaisser le niveau de l'eau dans son canal d'amenée en dessous de cette cote.

Le problème consiste donc simplement à déterminer la hauteur  $h$  de la crête au-dessus du niveau  $N$  d'amont qui doit être maintenu constant, soit à l'étiage, soit au moment des hautes eaux, sauf pour les crues exceptionnelles.

Cette hauteur peut être déterminée des deux façons. On peut prendre, en effet, comme point de départ le débit des grandes eaux et rechercher quelle doit être la valeur de  $h$  correspondant à ce débit pour que l'on obtienne le travail moteur maximum, par le plus grand débit possible, par mètre de largeur de chaque déversoir. On peut en second lieu établir tout d'abord la hauteur  $h$  correspondant au débit de l'étiage, mais il faudra alors baisser la crête du déversoir pour laisser passage aux grandes eaux.

Examinons d'abord le premier cas. Le niveau  $N'$  étant fixé pour le débit le plus élevé, devra être relevé au fur et à mesure que le régime se rapprochera de celui des basses eaux, ou de l'étiage, en même temps que la crête  $a b$  du déversoir. En définitive, le niveau  $N'$  sera toujours maintenu sur la ligne  $a b$  de la crête, quelle que soit la hauteur de celle-ci au-dessus du radier.

On voit que, comme dans les cas précédents, la chute disponible est réduite à  $(H-h)$ , la hauteur  $h$  étant la fraction de chute qu'il faut nécessairement sacrifier pour obtenir le débit nécessaire par dessus le déversoir.

Ce débit est proportionnel à la hauteur de la section d'écoulement  $h$  et à la racine carrée de cette hauteur même qui détermine le débit, donc à  $h \times \sqrt{h}$ . Le travail qui est proportionnel au débit et à la hauteur de chute disponible sera finalement proportionnel à l'expression.

$$(H - h) \times h \sqrt{h}$$

C'est donc la valeur de  $h$  rendant cette expression maximum

qu'il conviendra d'adopter pour le cas du plus grand volume d'eau à dépenser par seconde.

On démontre que ladite valeur doit être :

$$h = \frac{3H}{5}$$

Cette valeur de  $h$  étant admise, nous déterminerons la largeur  $l$  de l'orifice correspondant au débit maximum dû à chacun des copartageants, par la relation analogue à celle des cas précédents :

$$m \times l \times h \times \sqrt{2g \times h} = K \times q$$

$q$  désignant toujours le débit à l'étiage et  $K \times q$  le débit maximum pour les hautes eaux.

A l'étiage on devra réduire la hauteur à la valeur  $h'$ , de telle sorte que l'on ait :

$$m \times l \times h' \times \sqrt{2g \times h'} = q.$$

Ces diverses relations permettront donc de calculer  $h$  et  $h'$  et par suite la levée totale de la vanne verticale  $(h - h')$ . Pour les débits intermédiaires, toutes les vannes devront être relevées également à des hauteurs variant entre  $h$  et  $h'$ .

Dans le second cas, le niveau  $N'$  fixé pour l'étiage dans le canal d'amenée, devra être maintenu à la même cote quel que soit le régime des eaux, sauf bien entendu par les crues exceptionnelles.

Nous aurons donc comme ci-dessus, à l'étiage :

$$m \times l \times h \times \sqrt{2g \times h} = q.$$

Dans les grandes eaux, la crête du déversoir devra être abaissée au niveau  $a' b'$ , et comme  $N'$  sera maintenu à la même hauteur, le déversoir sera noyé sous une hauteur d'eau  $Z$ .

L'épaisseur de la lame d'eau, en tenant compte des coefficients de contraction  $m$  et  $m'$  se composera donc de deux couches  $m \times h$  et  $m' \times Z$ , de sorte que la dépense totale pour le débit des grandes eaux sera :

$$(m \times h \times l + m' \times Z \times l) \times \sqrt{2g \times h} = K \times q.$$

Cette relation suppose que tous les filets liquides, dans les deux couches superposées, ont une vitesse commune  $\sqrt{2g \times h}$ ; pour cela il est nécessaire que la position inférieure de la crête  $a' b'$  soit à une hauteur  $Z'$  au-dessus du radier au moins égale à  $h$ . Dans ces conditions, la profondeur de l'eau dans le canal d'amenée sera au moins  $(Z + h)$  et l'on prendra pour largeur  $l$  du déversoir égale à celle du canal :

$$l = 2(Z + h).$$

En portant cette valeur dans les relations précédentes, il vient :

$$2m \times (Z + h) \times h \times \sqrt{2g \times h} = q$$

et :

$$2(Z + h) \times (m' \times h + m \times Z) \times \sqrt{2g \times h} = K \times q.$$

Si l'on prend  $m = 0,40$  et  $m' = 0,60$ , le rapport  $\frac{m}{m'}$  sera égal

à  $\frac{2}{3}$  et l'on pourra tirer des formules ci-dessus, toutes réductions de calculs faites, la relation :

$$\frac{Z}{h} = (6K + 1) \times 0,127$$

d'où :

$$Z = (6K + 1) \times 0,127 \times h.$$

Pour  $K = 1$ , on aurait  $Z = 0,9 h$  environ.

<sup>1</sup> Voir la Construction lyonnaise du 16 novembre 1897.

Posons pour simplifier, d'une manière générale :

$$(6K + 1) \times 0,127 = K'$$

d'où l'on pourra écrire :

$$Z = K' \times h$$

Portant cette valeur dans la première relation, il viendra :

$$2m' \times (K' \times h + h) \times h \times \sqrt{2g \times h} = q$$

ou :

$$2m' \times (K' + 1) \times h^2 \times \sqrt{2g \times h} = q$$

d'où l'on tire toute réduction faite :

$$h^3 = \frac{q^2}{8g \times m'^2 \times (K' + 1)^2} = M$$

Comme on connaît toutes les quantités du second membre, celui-ci se réduit à un chiffre que nous désignons par M. On obtiendra alors h, soit en prenant la racine cinquième de M à l'aide des logarithmes, soit par approximations successives en posant :

$$h^2 = \frac{M}{h^3}$$

Soit par exemple, M = 100; faisons d'abord h = 1 dans le second membre, on aura :

$$h^2 = \frac{100}{1}$$

d'où :

$$h = 10$$

Portant maintenant cette valeur de h dans le second membre, il vient :

$$h^2 = \frac{100}{1000} = \frac{1}{10}$$

d'où :

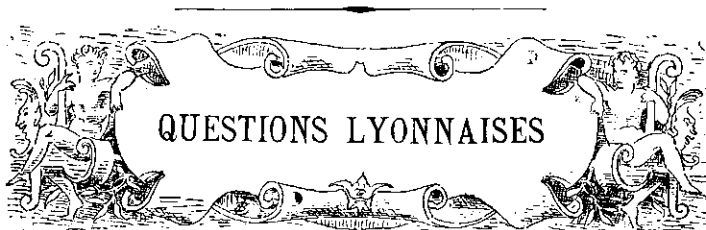
$$h = 0^m,316$$

Une troisième opération analogue donnerait h = 0<sup>m</sup>,3164 différant assez peu de la valeur précédente, pour qu'on puisse l'adopter comme pratiquement exacte.

On voit que ce mode du partage oblige les intéressés à maintenir un niveau toujours fixe dans leur canal d'amenée; mais d'autre part il leur impose seulement un minimum de perte de chute qui est celui correspondant au régime de l'étiage.

(A suivre.)

DYNAMIDGR



## QUESTIONS LYONNAISES

### LE TRACÉ DES NOUVELLES ARTÈRES

DANS LA BANLIEUE LYONNAISE

Nous avons maintes fois appelé l'attention de la Municipalité sur l'absence de tout plan d'alignement pour les quartiers excentriques et la banlieue lyonnaise.

Sur ces vastes emplacements qui se bâtissent de plus en plus, et qui formeront bientôt une agglomération aussi importante que la Ville de Lyon elle-même, les propriétaires construisent à leur guise et créent des chemins selon leurs intérêts ou le caprice du moment, sans se soucier de suivre un tracé rationnel.

Ils sont d'ailleurs généralement excusables, car, malgré la bonne volonté de certains, il n'est pas possible d'établir à l'avance une entente sans programme défini entre les possesseurs des divers terrains, et c'est justement ce programme qui fait défaut par suite de la négligence des administrations locales.

On peut se rendre compte des conséquences fâcheuses de cet état de choses en parcourant la banlieue de l'est, où s'établissent

constamment de nouvelles usines et des habitations de tous genres, surtout aux Charpennes et à Villeurbanne où les installations se multiplient depuis que fonctionne la Société des Forces motrices du Rhône.

Sur toute l'étendue de cette nouvelle ville industrielle qui prolonge la cité lyonnaise, il n'y a que deux grandes artères courant de l'est à l'ouest, trois si l'on compte la rue des Maisons-Neuves et l'ancien cours de Villeurbanne, appelé aujourd'hui avenue Félix-Faure, qui séparent sur une petite partie de leur parcours, la commune des agglomérations de Montchat et de Monplaisir.

C'est évidemment bien insuffisant, d'autant plus que le cours Lafayette est beaucoup trop étroit et que la circulation sur ces artères va s'accroître considérablement lorsque la suppression des passages à niveau sera un fait accompli.

Dans le sens nord-sud, les voies publiques sont plus nombreuses aux abords des barrières de l'octroi, mais elles sont toutes établies à faible largeur, et c'est à peine si on en trouverait une pouvant donner passage à une ligne de tramways. Entre le cours Vitton prolongé et la rue des Maisons-Neuves, pour toute la partie de la commune de Villeurbanne, au delà de la Cité Lafayette, les rues transversales font totalement défaut; sur un très grand espace, il est absolument impossible de se rendre dudit cours au centre de Villeurbanne ou aux quartiers de Montchat et de Monplaisir.

Par contre, sur toute l'étendue qui n'était pas encore bâtie il y a une dizaine d'années, une foule de petites rues tortueuses ou au tracé capricieux se créent au hasard des besoins particuliers, sans qu'apparaisse le souci de les relier d'une façon satisfaisante aux artères existantes.

Si les administrations intéressées n'y prennent garde, le mal sera bientôt sans remède, et la banlieue lyonnaise sera complètement construite dans des conditions très défectueuses qui ne permettront même pas d'assurer convenablement l'hygiène publique et qui rendront impossible l'extension normale de la ville de Lyon.

Notre Municipalité doit donc se préoccuper de la question, au même titre que la commune de Villeurbanne; elle peut d'ailleurs entreprendre plus facilement que sa voisine, les études nécessaires, ayant un service constant, très sérieusement organisé. Elle devrait prendre l'initiative d'une entente en vue d'établir un programme d'ensemble et de poursuivre le plus tôt possible la réalisation du projet qui aura été arrêté d'un commun accord.

Dans un prochain article, nous indiquerons certaines dispositions qui pourraient être adoptées dès maintenant, et nous examinerons quels seraient les tracés nouveaux qui répondraient le mieux à l'intérêt général.

SINÉD.

### LE TRAMWAY PERRACHE-CROIX-ROUSSE

L'administration municipale vient de décider d'une façon définitive que les lignes n° 1 et n° 2 du réseau de tramways Perrache-Croix-Rousse, rétrocédé par la Ville à la Compagnie des omnibus et tramways, seront établies suivant les itinéraires ci-après.

LIGNE N° 1. — Du quai du Dauphin à l'extrémité est du boulevard de la Croix-Rousse. — Cours Charlemagne, voûte centrale de Perrache, cours du Midi (côté nord), place Gensoul, rue Vaubecour, rue du Plat, rue du Peyrat, place Bellecour (côtés sud et est), place Le Viste, rue de l'Hôtel-de-Ville, place des Jacobins, rue Centrale, rue Paul-Chenevard, place des Terreaux (côté ouest), rue Sainte-Marie-des-Terreaux et rue Sainte-Catherine à l'aller (rue d'Algérie au retour), rue Terme, rue du Jardin-des-Plantes, rue de l'Annonciade, cours des Chartreux et boulevard de la Croix-Rousse.

LIGNE N° 2. — Du quai du Dauphin à la place du Commandant Arnaud. — Cours Charlemagne, voûte centrale de Perrache,

che, cours du Midi (côté nord-est), quai de la Charité, place de la Charité, place Bellecour (côté est), rue de la République, rue Lafont à l'aller (rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Bât-d'Argent au retour), place des Terreaux (côtés sud et ouest), rue Sainte-Marie-des-Terreaux et rue Sainte-Catherine à l'aller (rues d'Algérie, Lanterne et Constantine au retour), rue Terme, funiculaire de la Croix-Rousse, boulevard de la Croix-Rousse, rue de la Crèche, rue Belfort, rue Dumenge, rue Dumont-d'Urville et place du Commandant-Arnaud.

D'autre part, l'administration a promis d'insister auprès de la Compagnie O.-T.-L. pour l'exécution immédiate des travaux relatifs à l'établissement de la ligne n° 2 qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, empruntant entre la place des Terreaux et les voûtes de Perrache des voies déjà existantes, ne sauraient nécessiter de nouvelles formalités.

Est approuvé également le passage provisoire par le quai Tilsitt, la rue Martin et la rue Vaubecour.

L'administration va solliciter de l'autorité préfectorale l'autorisation de commencer immédiatement les travaux relatifs à la ligne n° 2, et faire procéder rapidement à la nouvelle enquête concernant la ligne n° 1, afin que son exécution ne souffre aucun retard du fait de la mise en exploitation de la ligne n° 2.

Il est expressément entendu que l'engagement pris par la Compagnie O. T.-L. de faire circuler ses voitures dans la rue Centrale, à un intervalle maximum de six minutes constitue une des conditions essentielles de la concession.

La correspondance gratuite avec toutes les autres lignes de tramways est absolument garantie par la Compagnie O.-T.-L.

## TRAVAUX DU P.-L.-M.

**Ligne de Paris à Lyon. — Amélioration des installations de petite vitesse à la gare de Lyon-Vaise.** — Les dispositions prévues comprennent :

1° L'établissement entre les voies 32 et 34 d'une nouvelle voie 32 bis, raccordée par aiguille aux précédentes et se terminant en cul-de-sac à la transversale VI;

2° La soudure par aiguille de la voie 16 sur les voies 14 et 18;

3° La déviation de la voie 32 et son raccordement à la plaque de la voie 24, transversale XI, pour former sur ce point une petite cour de débord;

4° L'installation et le remplacement de plaques tournantes de différents diamètres;

5° La modification du passage des entrevoies 42 à 46, 46 à 48 et 48 à 50, côté Paris, pour allonger la cour de débord.

Ces divers travaux s'élèveront à la somme de 30.000 francs environ; ils seront exécutés sous les ordres de M. Dessirier, ingénieur du III<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.

**Crédits pour travaux.** — En vue de l'exécution immédiate des travaux désignés ci-après, le Conseil d'administration vient d'ouvrir au service de la voie, les crédits suivants :

48.000 francs, pour l'extension des installations P. V., à la gare de Saint-Gilles, située sur la ligne d'Arles à Lunel (XIII<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Nîmes, M. Houël, ingénieur en chef).

38.900 francs, pour la création d'une voie de garage et allongement de la voie d'évitement à la gare de la Camargue, située sur la ligne d'Arles à Lunel (XIII<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Nîmes, M. Houël, ingénieur en chef).

21.500 francs, pour l'établissement d'une nouvelle voie de service paire à la gare de la Cluse, située sur la ligne de Sathonay à Bourg et à Bellegarde (VII<sup>e</sup> arrondissement de la voie, à Lyon, M. Rascol, ingénieur en chef, Lyon).



### CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

COMPOSITION DÉCORATIVE ET DESSIN

I. Il est ouvert un concours de composition décorative et de dessin réparti en plusieurs sections :

PREMIÈRE DIVISION. — *Composition décorative.* — 1<sup>re</sup> Section : Sculpture d'ornement. — 2<sup>e</sup> section : Composition décorative applicable aux tissus. — 3<sup>e</sup> Section : Composition décorative applicable aux matières diverses. — 4<sup>e</sup> section : Composition décorative pour broderies et dentelles.

SECONDE DIVISION. — *Dessin.* — Dessin de fleurs d'après nature et stylisation.

L'ensemble des prix à accorder s'élève à la somme de quatre mille francs.

II. Les inscriptions pour le concours sont reçues du 1<sup>er</sup> août 1900 au 31 octobre suivant au Secrétariat du Musée historique des tissus (Palais du Commerce). Les concurrents ne devront pas être âgés : pour la première division de plus de 28 ans, et pour la seconde de plus de 22. Tous les travaux des concurrents devront être rendus au Musée historique des tissus avant le 1<sup>er</sup> mars 1901. Les dessins seront tendus sur châssis légers; ils porteront au recto le numéro d'inscription et, au verso, le même numéro avec le nom.

III. Dans la première quinzaine de mars 1901, les concurrents seront convoqués pour une épreuve supplémentaire à exécuter sous la surveillance du Directeur du Musée historique des tissus. Cette épreuve consistera, pour les quatre sections de composition décorative, en une esquisse de composition, d'après un programme donné séance tenante.

IV. Le Jury chargé de juger le concours sera composé, par tiers, de membres de la Chambre de Commerce, d'artistes et de décorateurs industriels.

Voici les parties du programme pouvant intéresser nos lecteurs :

PREMIÈRE DIVISION. — 1<sup>re</sup> Section : *Sculpture d'ornement.*

Modèle d'un plat décoratif en cuivre repoussé, style de la Renaissance, époque de Henri II (xvi<sup>e</sup> siècle).

La bordure moins saillante que le fond du plat sera ornée de feuillages, de fleurs, de fruits ou d'attributs.

Diamètre, 45 à 50 centimètres.

SECONDE DIVISION. — *Dessin de fleurs d'après nature et stylisation.* Ces dessins seront traités à volonté en noir ou en couleurs.

Capucines et Chèvrefeuilles : Dimension maximum des châssis 1<sup>m</sup>50 sur 1 mètre. Les châssis relatifs à ce concours ne pourront pas dépasser le nombre de deux par concurrent.

N. B. — Dans toutes les compositions où les concurrents auront employé une décoration empruntée à la nature (stylisée), ils devront indiquer par des croquis en marge de leur dessin les matériaux qui leur auront servi.

### CEMPUIS (OISE)

CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR EN CIMENT ARMÉ

Un concours en un lot est ouvert pour l'installation d'un réservoir en ciment armé sur tour en briques, à l'Orphelinat Prévost, à Cempuis (Oise).

Les programmes formant cahier des charges et les plans sont déposés à l'hôtel de ville (service d'architecture du département),

où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à 5 heures du soir.

Dépôt des pièces chez l'ingénieur en chef du département de la Seine, au plus tard le 24 août 1900.

### PRIX DE ROME

#### RÉSULTATS

Les architectes de l'École des Beaux-Arts viennent, après cent dix jours de réclusion, de descendre de loge.

Le sujet proposé était un « établissement thermal avec casino » — établissement très moderne, puisque cet édifice, que l'on suppose situé en bas du dernier contrefort d'une montagne et à proximité du lac, devait comprendre, outre la salle des thermes, un théâtre pour 300 personnes, une salle de réunion pouvant servir de salle de bal, un jeu de paume, un gymnase pouvant faire en même temps office de vélodrome, sans oublier l'administration, les bains gratuits et payants et aussi les salles d'embouteillage.

Avaient pris part au concours : MM. Bigot, Duval, Hulot, Lemaresquier, Jaussely, Bernard, Chiffiot, Carré, Hébrard.

Voici le résultat du concours :

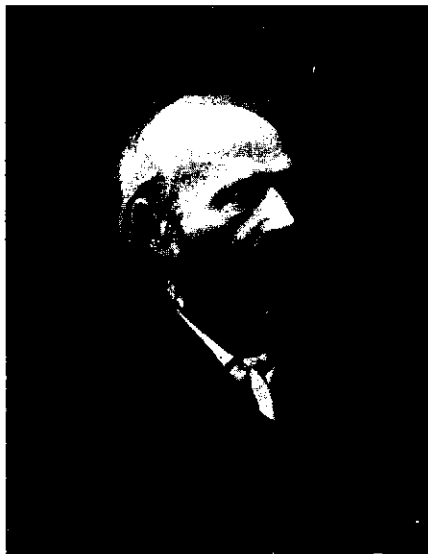
*Grand prix.* — M. BIGOT (Paul), né le 30 octobre 1870, à Orbec (Calvados), élève de MM. André et Laloux. L'œuvre de M. Bigot, mélange de divers styles, associe avec une habileté prestigieuse l'art grec et la Renaissance italienne.

*Premier second grand prix.* — M. BERNARD (Joseph), né le 24 mai 1870, à Clermont-Ferrand, élève de M. Pascal. M. Bernard a dessiné une salle des thermes grecque, d'un grand caractère et d'une belle sévérité de lignes.

*Deuxième second grand prix.* — M. LEMARESQUIER, né le 17 octobre 1870, à Cette, élève de M. Laloux. M. Lemaresquier a fourni une composition très claire et très gaie. Les trois dômes de son massif central à baies ornées de céramique font merveilleusement ressortir son talent d'aquarelliste. Il faut encore louer ses promenoirs et ses perrons en fer à cheval du plus gracieux effet.

### L'ŒUVRE DU PEINTRE LYONNAIS JOANNY DOMER

Le besoin d'information rapide, la soif d'actualité du public obligent souvent le chroniqueur à consacrer à un événement, à une

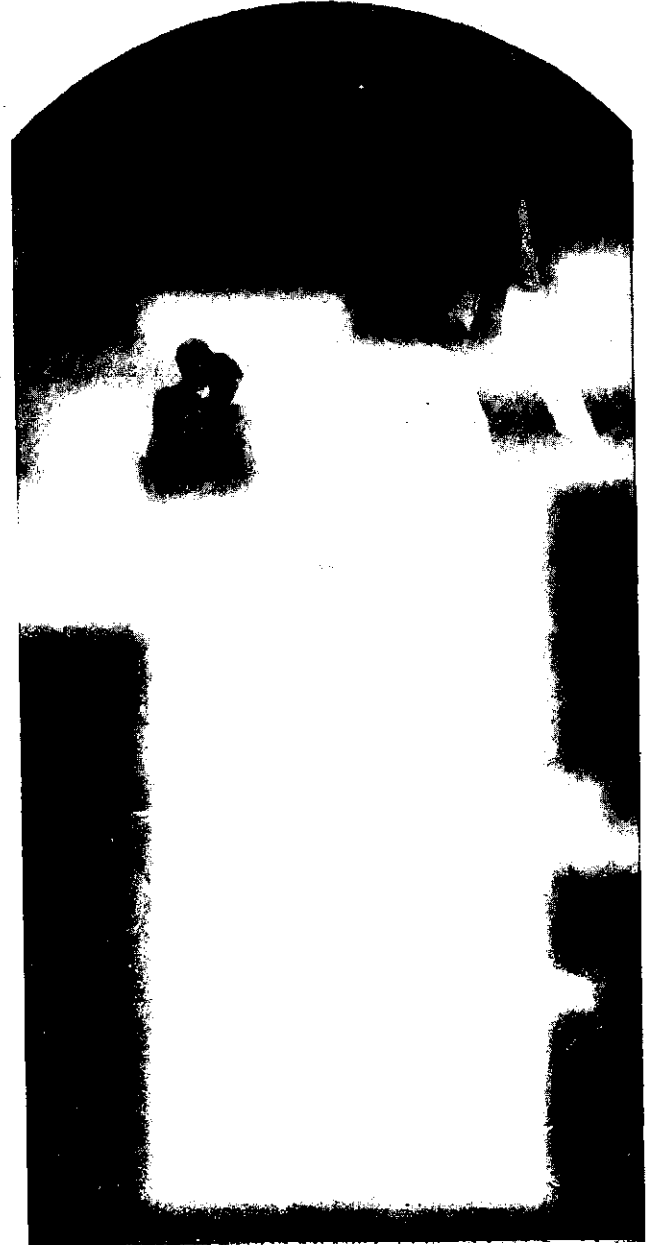


JOANNY DOMER, 1833-1896

personnalité un article sommaire, une biographie hâtive sur laquelle il se propose de revenir plus tard, mais qu'une actualité nouvelle fait oublier à son tour. Aussi convient-il de signaler ceux qui,

inspirés par l'amitié ou l'admiration pour un talent, complètent l'œuvre d'un artiste en y ajoutant les souvenirs qu'ils en ont conservés. C'est ce que vient de faire pour Domer notre collaborateur Pierre Virès.

Domer, depuis quatre ans déjà disparu, était, parmi nos peintres lyonnais, un de ceux que leur genre nous permet de rattacher aux sujets que nous traitons dans ce journal ; sa peinture décorative



IDYLLE ANTIQUE

Grand panneau décoratif de Domer (Collection de M<sup>me</sup> Vial, à Lyon).

perpétue son nom dans les principaux de nos monuments, à la Préfecture, à l'Hôtel de Ville, au Grand-Théâtre, aux Célestins, au Palais du Commerce, au Casino, sans compter ses œuvres pour Nice, Menton, Aix, et dans nombre d'hôtels particuliers et de chaâteaux ou villas.

C'est toute sa carrière que nous retrace M. Berlot dans une élégante brochure que voudront posséder tous ceux qui s'intéressent à l'art. Nous y trouvons d'abord « Domer intime », un chapitre où semble palpiter l'âme de l'artiste et inspiré par l'amitié solide que professait pour lui l'auteur qui aujourd'hui lui rend un dernier hommage.

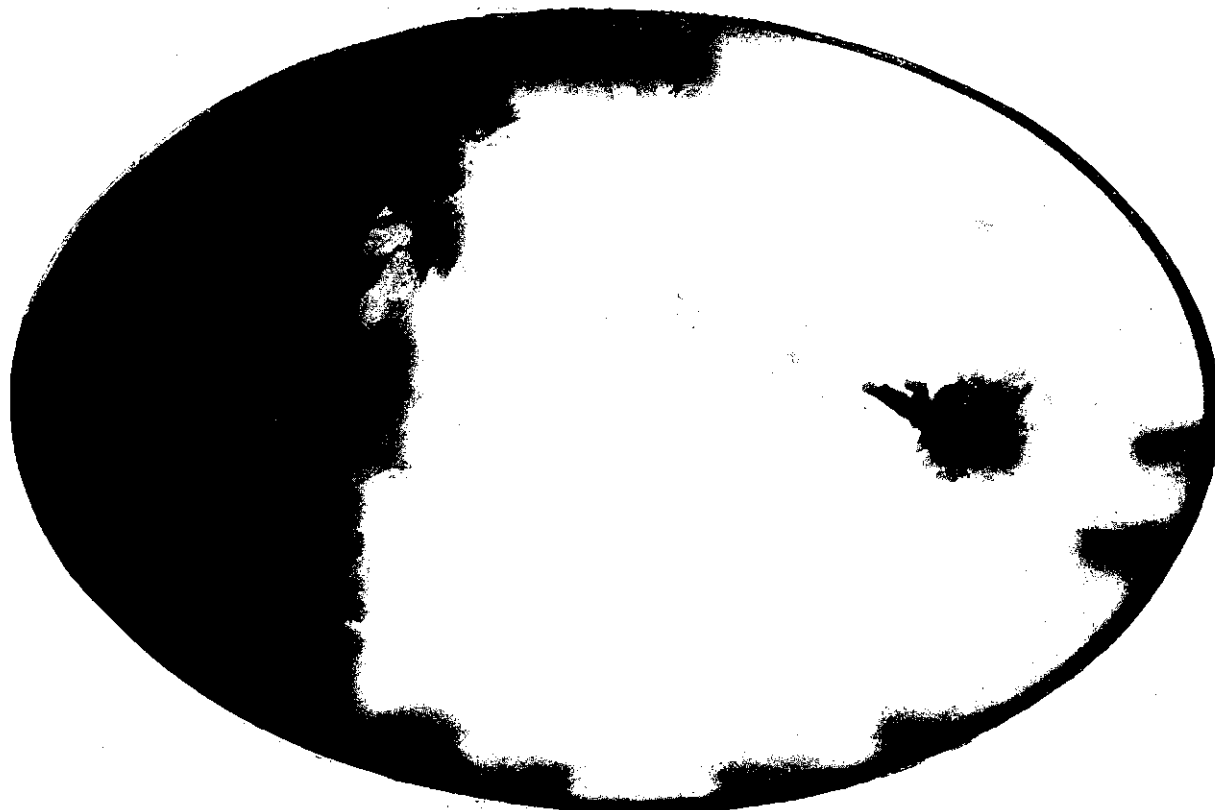
Les œuvres décoratives y sont ensuite étudiées et appréciées : la plupart sont connues puisqu'elles ornent les monuments que nous

avons cités plus haut, ou les salles d'établissements tels que la brasserie Hoffherr, de la rue Thomassin, le bar Américain, la Maison Dorée, etc. Un des mérites de ce livre est aussi de nous faire connaître les compositions conservées dans les collections particulières, telles que *l'Idylle antique*, grand panneau décoratif, d'une magistrale facture que nous reproduisons aujourd'hui, ainsi que *Amours et Myosotis*, projet de plafond exécuté pour la chambre à coucher de la reine de Roumanie, composition d'un charme exquis, d'une grâce toute printanière. Dans la difficile exécution des plafonds, avec les perspectives et les effets d'optique si particuliers, Domer avait conquis un rang élevé parmi les artistes contemporains. Peu savaient comme lui faire comprendre « les

### Jury d'État du Département du Rhône.

Les ouvriers d'art ayant obtenu la dispense dans les conditions du paragraphe 3 de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sont invités à se présenter du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre, de 10 heures à 2 heures, au secrétariat du jury (greffe du Conseil de prud'hommes du bâtiment et industries diverses), Palais du Commerce, pour faire établir le certificat à produire annuellement à l'autorité militaire.

Ils devront se munir d'un certificat légalisé du patron où ils exercent leur profession et leur livret militaire.



AMOURS ET MYOSOTIS

Projet de plafond de Domer, exécuté pour la chambre à coucher de la reine de Roumanie.

profondeurs dessinées d'un ciel et l'équilibre des figures vues de bas en haut, suspendues dans les airs, sans menacer de leur chute, sans paraître disloquées, dans leurs vraies proportions, dans leur vraie couleur modifiée et estompée par la pleine lumière ».

Le livre se termine par l'étude de la troisième forme du talent de Domer : la décoration de la coupole et des verrières de la basilique de Fourvière, dont la mort est venue arrêter l'exécution : « on a tenté de continuer son œuvre; on a conservé son plan, poursuivi son idée; on a profité des précieuses maquettes qui, par une attention délicate, furent, à la mort du peintre, offertes à M. Sainte-Marie Perrin, mais on n'a pas retrouvé le secret de sa décoration, ni de la vigueur chatoyante de son coloris ».

Une monographie comme celle que M. Berlot a consacrée à Domer se trouvera sûrement dans les mains de tous les amis des arts. En la faisant connaître nous avons pour notre part payé notre tribut à un artiste dont le talent a largement contribué au renom artistique de notre ville.

### LA DISTRIBUTION DES LETTRES A PARIS

En vue de simplifier le classement des correspondances à distribuer dans Paris et de hâter la sortie des facteurs, l'Administration s'occupe de mettre en concordance les circonscriptions de distribution avec la division administrative par arrondissements. Cette mesure ne produira tous ses effets qu'autant que l'adresse des lettres et autres objets pour Paris sera complétée par l'indication de l'arrondissement où réside le destinataire.

L'Administration croit pouvoir compter sur le concours du public, pour la réalisation d'une amélioration qui l'intéresse directement.

*Exemples d'adresses complètes :*

Monsieur Legrand,  
rue du Charolais, n° 8,  
Paris, 12<sup>e</sup>.

Monsieur Richard,  
rue Lecourbe, n° 40,  
Paris, 15<sup>e</sup>.



## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Entretien des maçonneries des ponts, des égouts, branchements d'égouts et de leurs accessoires, etc.**  
— L'entreprise relative aux travaux d'entretien des maçonneries des ponts, des égouts et branchements d'égouts, actuellement en cours, devant prendre fin le 31 décembre prochain, M. l'Ingénieur en chef du service de la Voirie a, en vue de son renouvellement, dressé un nouveau projet du cahier des charges.

La nouvelle entreprise comprendrait comme précédemment :

1° Les travaux d'entretien des maçonneries des ponts, des égouts et branchements d'égouts et de leurs accessoires ; des escaliers des rues, des murs de soutènement et de clôture, des latrines et vespasiennes publiques ;

2° Les travaux de constructions d'égouts, branchements d'aqueducs, bouches et regards d'égouts, et de pose et dépose des plaques indicatives des rues dans les six arrondissements de Lyon.

Ce marché aurait une durée de cinq années, du 1<sup>er</sup> janvier 1901 au 31 décembre 1905 ; l'importance annuelle des travaux qui en font l'objet est évaluée au chiffre approximatif de 40.000 francs.

La deuxième Commission a introduit une légère modification à ce cahier des charges. Elle a décidé qu'il y avait lieu d'ajouter, à l'énumération des ciments qui doivent être employés par l'adjudicataire, les ciments de Trept et Vicat.

**La rue de la Charité.** — On a commencé, il y a quelques jours, la démolition des maisons situées à l'entrée de la rue de la Charité et qui font suite à l'hôtel Bellecour. De superbes immeubles, édifiés par la Société immobilière de Saint-Bonaventure, vont remplacer les bâtisses actuelles.

Il ne restera plus à démolir que les baraques placées à l'angle de la rue Sala pour faire de la rue de la Charité la principale artère de la presqu'île Perrache. La rue de la Charité est, en effet, le prolongement de la rue de la République.

**Ecole Centrale lyonnaise.** — Voici le classement des élèves de 3<sup>e</sup> année arrivés au terme de leurs études.

**Diplôme de 1<sup>re</sup> classe.** — MM. GEOFFRAY, REY, TISSOT-DUPONT, MARÉCHAL, TRANCHAND, BOURGEY, LANORD, RACINE, LEGRAND.

**Diplôme de 2<sup>e</sup> classe.** — MM. BARNIER, MOUTERDE, MITAL, CHAIX, DRONION, RICARD, BASSET.

**Les ponts sur le Rhône.** — Nous sommes heureux de pouvoir renseigner nos lecteurs sur le commencement des travaux de construction du pont de l'Université et du pont de la Boucle, attendus depuis si longtemps.

En ce qui concerne ces travaux, des soumissions ont été provoquées par l'administration qui a fait appel à divers entrepreneurs, et une Commission a été désignée pour se prononcer sur le mérite de chaque candidat.

Dans ces conditions on espère que les travaux commenceront avant peu.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 4 au 8 Août.

**Rue Pierre-Cornelle.** — Maison de rapport. — Propriétaire, M. Claudius Pétavit, rue Boileau, 142 bis. — Architecte, M. Cuny, rue de l'Hôtel-de-Ville, 64.

**Rue de la Buire, 59.** — Maison de rapport. — Propriétaire, M. Mougeol, rue Tête-d'Or, 52. — Architecte, M. J. Pras.

**Chemin de Saint-Eusèbe.** — Maison d'habitation. — Propriétaire, M. Bertezène, chemin du Sacré-Cœur, 123.

**Rue du chemin de la Mouche.** — Maison d'habitation et atelier. — Propriétaire, M. Martin, rue Croix-Jordan, 36. — Architecte, M. Auroux, rue Sébastien-Gryphe, 104.

**Chemin des Sablonniers, 1.** — Bâtiment. — Propriétaire, M. Collombet. — Architecte, M. Gille, rue de l'Hôtel-de-Ville, 54.

**Rue Saint-Cyr, 74-74 bis.** — Maison annexe. — Propriétaire, MM. Crozier et Perrin, adresse précitée. — Architectes, M. Fraissenet, quai Jayr, 28.

**Rue de la Buire et de la Villardière.** — Bureaux et chantier. — Propriétaire et entrepreneur, M. Garaude, rue Robert, 83.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — **Mairie de Lyon.** — **Lycée de jeunes filles.** — Fourniture et installation des appareils d'éclairage électrique et des rampes à gaz sur les façades, pour les illuminations. Conformément à une délibération du Conseil municipal du 27 juin 1899, les travaux relatifs à la fourniture et à l'installation des appareils d'éclairage électrique dans les locaux du nouveau Lycée de jeunes filles, ainsi que des rampes à gaz sur les façades pour les illuminations, doivent faire l'objet d'une adjudication restreinte.

En conséquence, les personnes qui voudraient concourir à l'adjudication desdits travaux, lesquels sont évalués à la somme totale de 52.760 fr., y compris une somme de 3.660 fr. pour imprévus, devront déposer à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau), au plus tard le samedi 8 septembre 1900, à 5 heures du soir, terme de rigueur, leur soumission sous pli cacheté.

Les concurrents devront joindre à leur soumission un récépissé constatant le versement à la Caisse municipale, à titre de cautionnement provisoire, d'une somme de 2.500 fr. Ils devront y joindre également les certificats et autres pièces indiquées dans le cahier des charges.

Les devis et cahiers des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie de Lyon (5<sup>e</sup> bureau, travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — **Mairie de Lyon.** — **Lycée de jeunes filles.** — Fourniture et installation d'une horloge. Conformément à une délibération du Conseil municipal du 27 juin 1899, les travaux relatifs à la fourniture et à l'installation d'une horloge au nouveau Lycée de jeunes filles doivent faire l'objet d'une adjudication restreinte.

En conséquence, les personnes qui voudraient concourir à l'adjudication desdits travaux, lesquels sont évalués à la somme de 1.500 fr., devront déposer à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau), au plus tard le samedi 8 septembre 1900 à 5 heures du soir, terme de rigueur, leur soumission, sous pli cacheté.

Les concurrents devront joindre à leur soumission un récépissé constatant le versement à la Caisse municipale, à titre de cautionnement provisoire, d'une somme de 150 fr. Ils devront également y joindre les certificats et autres pièces indiquées dans le cahier des charges.

Les devis et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie de Lyon (5<sup>e</sup> bureau, travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — **Mairie de Lyon.** — **Lycée de jeunes filles.** — Fourniture et installation du mobilier des logements, tentures, écussons et drapeaux pour les fêtes. Conformément à une délibération du Conseil municipal du 27 juin 1898, les travaux relatifs à la fourniture et à l'installation des tentures et du mobilier des logements du Lycée de jeunes filles, ainsi qu'à la fourniture d'écussons et de drapeaux pour les fêtes, doivent faire l'objet d'une adjudication restreinte.

En conséquence, les personnes qui voudraient concourir à l'adjudication desdits travaux, lesquels sont évalués à la somme totale de 26.650 fr. 80, y compris une somme de 2.422 fr. 80 pour imprévus, devront déposer à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau), au plus tard le samedi 8 septembre 1900, à 5 heures du soir, terme de rigueur, leur soumission, sous pli cacheté.

Les concurrents devront joindre à leur soumission un récépissé constatant le versement à la Caisse municipale, à titre de cautionnement provisoire, d'une somme de 1.200 fr. Ils devront y joindre également les certificats et autres pièces indiquées dans le cahier des charges.

Les devis et cahier des charges relatifs auxdits travaux et fournitures sont déposés à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau, travaux publics), où chacun pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — **Mairie de Lyon.** — **Lycée de jeunes filles.** — Fourniture et installation du mobilier scolaire. Conformément à une délibération du Conseil municipal du 27 juin 1899, les travaux relatifs à la fourniture et à l'installation du mobilier scolaire dans le nouveau Lycée de jeunes filles doivent faire l'objet d'une adjudication restreinte.

En conséquence, les personnes qui voudraient concourir à l'adjudication desdits travaux, lesquels sont évalués à la somme totale de 94.349 fr., y compris une somme de 8.577 fr. 20 pour imprévus, devront déposer à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau), au plus tard le samedi 8 septembre 1900, à 5 heures du soir, terme de rigueur, leur soumission sous pli cacheté.

(La suite page 191.)

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>I<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Rue Pierre-Dupont, 18. Ateliers Mr Balden.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Taboury, 12, rue Calas; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Coulet, rue des Chartreux, 20. — <i>Intérieur.</i>
Rue Ste-Clotilde, 5. Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente, M. Démontez, rue de Grimée, 10; pierre de Villebois, MM. Métraz frères; pierre blanche, M. Camondès, avenue Piaton, 40. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
Rue J.-B.-Say, 3. Exhaussement. Maison M. Geay.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Grange, rue Laurencin, 1; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 43.
<b>III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Avenue de Saxe, r. Dunoir, rue Pierre-Corneille et rue Servient.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12;	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie, M. Thibaud, rue Sainte-Hélène, 19; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37; décoration, M. Flachat, rue de Vendôme, 197; peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25; sculpture, M. Pierre Devaux, rue Bugeaud, 64. — <i>Intérieur.</i>
Rue du Château. Maison de rapport. M. Jamot.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Dessauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95. — <i>Intérieur.</i>
Rue du Château, angle rue de la Buire. Maisons de rapport. M. A. Lumière.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Buire, angle rue de l'Abondance. Maison de rapport. M. Rouchon.	M. Giroud, r. du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 98. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Buire. Mais. de rap. M. Catinaud.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Dessauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Buire. Mais. de rapport. M. Hatton.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Desseauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25; charpente, M. H. Gagnieu, rue Magenta, 56. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Buire. Maison à loyer. Mougeol, rue Tête-d'Or.	M. Pras, 80, rue Vendôme.	M. Mougeol, entrepreneur. — <i> Sous-sol.</i>
Rue de l'Abondance. Mais. de rap. M. E. Brizon.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. P. Rouchon et Dessauve frères, rue Servient, 6; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Catinaud, rue de Séze, 25; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Caille. Maisons jumelles. M. Lebrun.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Lebrun, rue Gérente, 28; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 72; plâtrerie-peinture, M. Lebrun, rue Gérente, 28. — <i>Intérieur.</i>
Rue Gérente. Villa. M. X.	M. Martinon.	Maçonnerie, M. Lebrun, rue Gérente, 28; charpente, M. Comte, rue Bêchevelin, 72. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Rue Raulin. Maison M. Brizon.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Comte, rue Bêchevelin, 97; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>Couverture.</i>
Chem. des Pins, 33. Usine MM. Bertrand.	M. Rostagnat, rue de la Répub., 83.	Maçonnerie, MM. Paufigue frères, rue Grôlée, 13; charpente, MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 241; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; zinguerie, MM. Délogé frères, rue de Fleurieu, 6; chaudière, MM. Buffaud et Robatel, chemin de Baraban; menuiserie, M. Pansu. — <i>Couverture.</i>
Route de Vienne, 7. Maison à loyer et usine. Société lyonnaise de constructions immobilières, 1, c. Gambetta.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe; menuiserie, MM. Montagne et Paillet; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue Duguesclin; plâtrerie-peinture, M. Gardelle jeune, rue de Béarn; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté; pierre blanche, M. Jammès, rue Dumoulin. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Rue de Gerland, 23. Mais. M. Laurent, r. J.-B.-Say	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Entrepreneur, M. Champremier, rue de Marseille, 4; maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien-Gryphe; charpente, M. Chauvet, rue Bancel, 23. — <i>2<sup>e</sup> plancher.</i>
Route d'Heyrieux, 6. Maisons à loyer.	MM. Comte et Lambert.	Mêmes entrepreneurs, à l'exception de MM. Montagne et Paillet, qui sont remplacés comme menuisiers par M. Fouqueteau, et de M. Jammès. — <i>1<sup>er</sup> plancher.</i>
Rues de Marseille et Chevreul. M. Perron, avenue des Ponts.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Peix, rue de la Lône; charpente, M. Eugène Comte, rue Bêchevelin; serrurerie; M. Devier, rue Parmentier. — <i>Intérieur.</i>
Rue Saint-Michel, 51. M. Gimond, rue Mercière, 30.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Chatoux, avenue du Parc-d'Artillerie, 5; charpente, M. Chevron, rue de Marseille, 37; serrurerie, M. Gimond; terrassement, M. Soly, cours Gambetta 130. — <i>Couverture et intérieur.</i>
Cours Gambetta, 89. Mais. MM. Martin.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; plâtrerie, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer béton, système Matray; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, M. Marron, grande rue de Monplaisir, 69. — <i>Intérieur.</i>
Cours Gambetta, 91. Maison. M. Auguste Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; menuiserie et charpente, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, grande rue de Monplaisir, 78; planchers en fer-béton, système Matray; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, M. Marron, grande rue de Monplaisir, 69. — <i>Intérieur.</i>
Rue Rachais. Maison. M. Cesquino.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, MM. Martin frères, rue Sainte-Jeanne, 1; serrurerie, M. Decourt, rue Masséna, 92; menuiserie, M. Joly, rue des Trois-Rois, 10; planchers en fers-béton, système Matray; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, M. Gontard. — <i>Intérieur.</i>
Rue Rachais. Mais. M. Decourt, rue Masséna, 92.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Foraz, rue Saint-Côme, 9; serrurerie, M. Decourt; charpente, M. Paret, cours Gambetta, 17; fourniture de taille, La Fourmi et Société de Villebois, rue de la Bourse, 6; taille de la Grive, M. Chemin, à la Grive; charpente, M. Paret, chemin de Sébastopol, 61. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue de la Buire, 26. Mais. de rapport. M. Foraz, quai Saint-Antoine, 32.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Foraz, quai Saint-Antoine, 32; pierre de taille, M. Bonnaire, à Trept; pierre blanche, M. Armand Michaud; serrurerie, M. Decourt; menuiserie, M. Galien, rue Sully, 120. — <i>Intérieur.</i>
R. de la Buire, de l'Abondance et du Lac. Atel et bureaux d'imp. M. Sézanne.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Entrepreneur général, M. Sautour. — <i>Couverture.</i>
Rue St-Jérôme, 7. Maison de rapport. Société des toitures-coupoles.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Peix, avenue de Saxe, 280. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Rue des Petites-Sœurs, 18. Maison. M. Bocquin.	M. Laureçon, 40, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Breton, rue Paul-Bert, 13. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Buire, 35. Mais. à loyers, M. A. Garoude, rue Robert, 83.	M. J.-V. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Garaud, rue Robert, 83. — <i>Couverture.</i>
Route de Vienne, 96. Maison de rapport. M. Caton, route de Vienne, 98.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Terrassement et maçonnerie, M. Boisdevésy, route de Vienne, 67; charpente, M. Michard, grande rue de Monplaisir. — <i>Toiture.</i>
Chemin des Quatre-Maisons. Mais. de rap. M. Taraquois, av. d. Ponts, 253.	M. L. Cumin, r. de Venissieux, 51.	Maçonnerie, M. Taraquois, avenue des Ponts, 253; charpente, M. N. Paret, rue de Sébastopol, 69; plâtrerie-peinture, MM. Donat, frères, rue Montesquieu, 25; menuiserie, M. Goguy, à Saint-Fons. — <i>Intérieur.</i>
Chemin des Quatre-Maisons. Villa. M. Taraquois, avenue des Ponts, 253.	M. L. Cumin, r. de Venissieux, 51.	Maçonnerie, M. Taraquois, avenue des Ponts, 253; charpente, M. N. Paret, rue de Sébastopol, 69; plâtrerie-peinture, MM. Bozonoto et Bertola, route de Grenoble; menuiserie, M. Goguy, à Saint-Fons. — <i>Intérieur.</i>
Rue Saint-Honoré. Villa. M. Antoine Lumière.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — <i>3<sup>e</sup> étage.</i>
Rue de l'Abondance. Maison à loyer et ateliers. M. Poncet, 25, r. du Château.	M. J.-V. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rachais, 14; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; serrurerie, M. Dupor, rue Bossuet, 80. — <i>Intérieur.</i>
Cours Lafayette prol., 58. M. Jullien, St-Genis-Laval.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Pénelon; pierre blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7; charpente, M. Bonnaud, avenue de Saxe, 312; serrurerie, M. Gimond, rue Mercière, 30. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Chemin de l'Eglise. M. Taithe.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Taithe, chemin de la Villette, 79 bis. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
R. Sébastien-Gryphe, 150. Maison 5 étages. M. Perron.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rachais, 14; pierre de taille, M. Serin, rue du Musée, 19. — <i>Intérieur.</i>
Rue Sébastien-Gryphe, 154. Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 80, rue Vendôme.	MM. Nauche frères, rue Rachais, 14. — <i>Exhaussement.</i>
Avenue des Ponts, 27. Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 80, rue Vendôme.	MM. Nauche frères, rue Rachais, 14. — <i>Exhaussement.</i>
Avenue des Ponts, 32 bis et 34. Exhaussement, 4 étages. M. Perron.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, MM. Nauche frères, rue Rachais, 14. — <i>Couverture.</i>
Route de Grenoble, 186. Maison de rapport. Prop., M. Courjux.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie et ciments, MM. Masson et Tardieu, place du Pont, 13; charpente, MM. Michard, grande rue de Monplaisir, 58; plâtrerie-peinture, MM. Charles et Joanny Casquino, grande rue de Monplaisir, 80; ferblanterie, M. Truchet, grande rue de Monplaisir, 92. — <i>Dépendances.</i>
Rue Sébastopol, 6. Maison à loyers.	M. Pras, rue de Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Chatoux, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Ortolland, chemin de Bellecombe, 71; menuiserie, MM. Pansu, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Legros, rue Duguesclin, 255. — <i>Intérieur.</i>
Rue Garibaldi, 147. Maison de rap. M. Clavel père.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Terrassements et maçonnerie, M. Jammet, cours d'Herbouville, 40; pierre de taille Saint-Cyr, M. Renardon; charpente, M. Lebayle fils, rue du Colombier. — <i>Fondations.</i>
Rue de Cavenne et rue des Trois-Pierres. Maison de famille. Société des maisons de familles.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Vertadier, rue du Plat, 15; charpente, M. Ortolland, chemin de Bellecombe, 71; pierre de la Grive, M. Perrin, à la Grive (Isère); pierre de Villebois, M. Péju, à Porciau (Isère); pierre blanche, M. Besson, rue de Vendôme, 268; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; menuiserie, M. Dumont, rue de l'Annonciade, 30; plâtrerie-peinture, Société des Entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Rue d'Heyrieu, 6. Maison. M. Gartelle.	M. Olgiati, avenue de Saxe, 229.	Maçonnerie et ciments, MM. Albert et Hugon, rue Boileau, 300; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 95; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; plomberie, MM. veuve Pétavit et fils et Bénassy, rue Godfroy, 5. — <i>Intérieur.</i>
Rue Garibaldi, 147. Maison de rapport. M. Clavel père.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Maçonnerie, M. Jammet, cours d'Herbouville, 40; pierre de Villebois, M. Percherancier, 42, rue de Marseille; charpente, M. Lebayle, rue du Colombier, 25; serrurerie, M. Boyer, cours Charlemagne, 38. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Chemin de Combe-Blanche. Maison. M. Flandriu.	M. L. Cumin, r. de Venissieux, 51.	Maçonnerie et charpente, M. Flandriu. — <i>Fondations.</i>
Rue de Miribel. Maison. M. Blanchelande.	M. L. Cumin, r. de Venissieux, 51.	Maçonnerie, M. Jouhet, à Venissieux. — <i>Fondations.</i>
Rue des Tournelles. Maison. M. Triomphe.	MM. Ferrand et Duché, rue de la Croix-Rousse, 47.	Entrepreneurs généraux, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133. — <i>Couverture.</i>
Cours Gambetta. Maison. M. Guillot.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie et fouilles, M. Guillot, rue de la Vierge-Blanche, 5. — <i>Basses fondations.</i>
Avenue de Saxe, 170. Maison. M. Paccard.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124. — <i>Fouilles.</i>
Rue de Bonnel, 41. Maison. M. Paccard.	M. Curny.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124. — <i>Fouilles.</i>
Rue Pierre-Corneille, 107. Maison. M. Pétavit.	M. Curny.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124. — <i>Fouilles.</i>
Rue Pierre-Corneille, 105. Maison. M. Crozat.	M. Curny.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124. — <i>Fouilles.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue Pierre-Corneille, 103. Maison. M. Bonnardel.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Bonnardel.
<b>IV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Boul. de la Croix-Rousse, 97, et rue Tabareau 2 et 4. Société St-Bonaventure.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; pierre blanche, M. Besson, rue Vendôme, 263; pierre dure, M. Reymond; pierre de Villebois, M. Péju, à Porcieu (Isère); serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; menuiserie, MM. Damian, rue Palais-Grillet, 15, et Dumond, 30, rue de l'Annonciade; peinture-plâtrerie, Société des peintres-plâtriers; décoration, M. Flachet, 199, rue Vendôme. — <i>Distribution intérieure.</i>
<b>V<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Quai J.-J.-Rousseau. Villa. M. Combe.	M. Olgiati, avenue de Saxe, 229.	Maçonnerie et ciments, M. Pérol, cours de la Liberté, 59; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 96; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; M. Gaglen, couvreur; plâtrerie et peinture, MM. Simon et Cesquinaud, rue Childebert, 2. — <i>Couverture.</i>
Gare funiculaire Lyon-St-Paul. C <sup>ie</sup> du funicul. Lyon-Fourvière Loyasse.	M. Boirivant, rue Ferrandière, 27.	Entrepreneur général, M. Brossier, place Saint-Paul, 10; pierres de taille, M. Gat, de Montaleu; charpente, M. Despeyroux, rue Vendôme, 259; gros fers, MM. Lagarde et C <sup>ie</sup> , avenue des Ponts, 156. — <i>Intérieur.</i>
<b>VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Rue Masséna, angle rue de Séze. M. Champallier, 27, cours Vitton.	M. Duret, 46, boul. des Brotteaux.	Maçonnerie, M. Chatoux, place Saint-Pothin, 3; pierre blanche, M. Duboin, rue des Docks, 3; charpente, M. Chapel, rue Pétrequin; menuiserie, MM. Lombard frères, avenue de Saxe, 270; plâtrerie-peinture, MM. Turcotti et Renard, avenue de Saxe, 72; sculpture, M. Chenevay, rue Vauban, 87. — <i>Intérieur.</i>
Rue Montgolfer, 71. Mais. à loyers. M. Legros, rue Duguesclin, 255.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Lebreau, rue Duguesclin, 255; charpente, M. Chapel, chemin Bellecombe, 95; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80. — <i>Couverture.</i>
Rue d'Inkermann. Maison à loyer. Baudrand, 8, rue Sébastopol.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Lavieille; charpente, M. Chapel; serrurerie, M. Duport; menuiserie, M. Pardon; pierre blanche, veuve Pomparat et fils. — <i>Terrassement.</i>
Rue Duguesclin, 140. Maison sur cour. Thonnerieu, 13, cours Gambetta.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	MM. Gilbert et Masson, entrepreneurs. — <i>Couverture.</i>
Boulevard du Nord. Ancien Musée Guimet; piste de patinage sur vraie glace.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Sully, 52; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, MM. Délogé frères, rue de Fleurieu, 6. — <i>Décoration intérieure.</i>
Boulevard des Brotteaux et rue Tronchet. Maison à loyer. M. Dumont.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; pierre dure et blanche, M. Besson, rue Vendôme, 268; pierre de Saint-Cyr, M. Morel, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — <i>Intérieur.</i>
Boul. du Nord et rue Tronchet. Maison. Société des imm. de St-Bonaventure.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Taton, cours Gambetta, 60; terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; pierre dure et blanche, M. Besson, rue de Vendôme, 268; pierre de Saint-Cyr, M. Courtois. — <i>Intérieur.</i>
Boul. du Nord. Maison à loyer. M. Besson.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Boul. du Nord. Maison à loyer. M. Bissuel.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Rue Crillon, 104-106, et boul. du Lycée. Maison. MM. C. Clermont, 73, rue Vauban, J.-B. Lessel et, rue des archers, 9.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud fils, rue Vauban, 81; M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; pierre de Saint-Cyr; M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Couzon, M. Archer, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; pierre de Villebois, Société des carrières, rue de la Bourse, 6; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75, Villeurbanne. — <i>Intérieur.</i>
Cours Vitton, av. Thiers et imp. Lassalle. Maison. M. Bally, 14, r. de la Barre.	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Maçonnerie, M. Chassagne, grande rue Saint-Clair, 30; terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; charpente, M. Mally, avenue Thiers; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Couzon, M. Archez, à Saint-Cyr; pierre blanche, M. Serin, rue Montgolfer, serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>4<sup>e</sup> étage.</i>
<b>HORS LYON</b>		
Villeurbanne, imp. Cronstadt. M. Franchelin, av. de Noailles, 61.	M. Imbert, rue Suchet, 8.	Maçonnerie, M. Martinaud, rue Bugeaud, 72; charpente, M. Cerizier, rue Inkermann, 34.
Villeurbanne, c. Lafayette pr. (Bonneterre). M. Chambon, 234, avenue de Saxe.	M. Boirivant, rue Ferrandière, 27.	Maçonnerie, M. Joly, rue Magenta, 72; charpente, M. Paret, rue Sébastopol; taille de pierres, M. Chambon, avenue de Saxe, 234; peinture-plâtrerie, M. Tauty; menuiserie, M. Bruno, à Mâcon. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, 15, rue du Midi. M. Bernard, rue Duguesclin.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie, M. Penélon; serrurerie, M. Bernard; charpente, M. Bogey; pierre dure, M. Vinard; pierre blanche, M. Jammès; menuiserie, MM. Roux et C <sup>ie</sup> , rue Sébastien-Gryphe, 7. — <i>Couverture.</i>
Villeurbanne, c. Lafayette pr. Mais. de rap. M. Plazanet, cours Lafayette pr. 47.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette prolongé, 47; pierre de taille, M. Charrel, à Trept; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 72. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Villeurbanne. Cours Lafayette pr. Mais. M. Tauty, chemin de la Viabert, 85.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Lebru et Arnaud, rue Parmentier, 40. — <i>Fondations.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Villeurbanne. Cours Lafayette prol., 135. Réparation et transformation d'une usine. MM. Ginot et Lorrin.	M. Audouard, c. Lafayette prol., 135.	Maçonnerie, M. Martin, rue de la Reconnaissance, à Villeurbanne; charpente, M. Cerisier, rue Inkermann, n° 34; menuiserie, M. Sage, à Montchat; serrurerie, MM. Guiffroy et Margaria, cours Lafayette prolongé, 153; plâtrerie, M. Pouyade, chemin de la Gravière, Villeurbanne; ferblanterie, M. Meunier, route de Crémieu, Villeurbanne.
Villeurbanne, c. Lafayette prol., 121. M. Chambon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Pierres de taille, M. Chambon, rue Chaponnay, 109. — <i>Fouilles.</i>
Cusset. Maison particulière. M. Carlet, rue St-Pierre-de-Vaite, 10.	M. Audouard, c. Lafayette prol., 135.	Maçonnerie, M. Livernais, rue Bossuet, 108; charpente, M. Cerizier, rue Inkermann, 34; menuiserie, M. Costet, rue de Seze, 48; plâtrerie-peinture, M. Pouyade, 23, rue de la Gravière, Villeurbanne; serrurerie, M. Vironde, 29, rue Cornavent, Villeurbanne. — <i>Couverture.</i>
Vénissieux. Chemin de Villeurbanne. M. Bôle.	M. Martinon, rue de Seze, 119.	Maçonnerie, M. Bôle, rue Chaponnay, 20; charpente et menuiserie, M. Cerizier, rue d'Inkermann, 35. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
Vénissieux. Villa. M. Rochat à Saint-Priest.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Pérol, à Vénissieux. — <i>Fondations.</i>
Vénissieux. R. de Vienne, 247. Villa. Mme Faugier.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Peinture-plâtrerie, M. Fougère, route de Vienne, 159; menuiserie, M. Ray, route de Vienne, 180. — <i>Intérieur.</i>
Neurville. Restauration de château. M <sup>me</sup> Verguais.	M. Fanton, 101, r. Duguesclin.	Maçonnerie, M. Salagnac (Neuville); ciments, M. Prud'homme (Lyon); charpente, M. Dégemond (Neuville).
Le Méridien. 5 villas: Vergnaud, Brunet et Marleix, Barret, Brizon, Lesselier.	M. Fanton, 101, r. Duguesclin.	Maçonnerie, M. Vergnaud, au Méridien; charpente, M. Guérin; menuiserie, M. Barnay; serrurerie, M. Brizon, rue de Seze, 118; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient, 64. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Le Méridien. Villa. M. Barnay, à Ecully.	M. Fanton, 101, r. Duguesclin.	Maçonnerie, M. Vergnaud, au Méridien; charpente, M. Guérin; menuiserie, M. Barnay; serrurerie, M. Brizon, rue de Seze, 118; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient, 64. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Le Méridien. 4 villas. MM. Mom. t freres.	M. Fanton, 101, r. Duguesclin.	Memes entrepreneurs. — <i>Fouilles.</i>
La Demi-Lune. Villa. M <sup>me</sup> Biatrix.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. F. uché jeune, à la Demi-Lune; pierre blanche, M. Besson, rue de Vendôme, 268; serrurerie, MM. Murry et Rivoire, rue du Doyenné, 6. — <i>Toiture.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. X., à Sainte-Foy-les-Lyon.	M. Curieux, r. des Remp.-d'A, 16.	Maçonnerie, M. Caillot; charpente, M. Bernet. — <i>2<sup>e</sup> plancher.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. — M. Martin.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Desboeuf; serrurerie, M. Brunard; charpente, M. Chapelle; menuiserie, M. Secret, place de la Platière, 3. — <i>Fondations.</i>
Montceau. Orangerie et restaur. Château de M. X...	M. Curieux, r. des Remp.-d'A, 16.	Maçonnerie, M. Ragoucy; charpente, M. Mollard; décoration staff, M. Flachat. — <i>Couverture.</i>
Vussieux. Villa. M <sup>mes</sup> C...	M. Curieux.	Maçonnerie, M. Planconlaine; charpente, M. Bernet; plantations, M. Thibaud. — <i>Intérieur.</i>
Grigny (Rhône). Bât., conciergerie et dép. M. Bras-seur, à Grigny.	M. Boirivant, rue Ferrandière, 27.	Maçonnerie, M. Blanc, à Grigny; charpente, M. Gelas, à Givors; menuiserie, M. Guy, à Grigny; plâtrerie, M. Lanique, à Grigny; serrurerie, M. Barbier, rue Molière, 141. — <i>Intérieur.</i>
Thizy (Rhône). Magasins. MM. Dupuis Merle et C <sup>ie</sup> .	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie et terrassements, M. Amour, à Thizy; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 6; pierre de Trept, M. Gat, à Montalieu; serrurerie, M. Groton, rue de Sully, 92; gros fers, M. Bajard, à Roanne; charpente, M. Mollo, chemin des Grenouilles, Lyon. — <i>Caves.</i>
Thurins (Rhône). Villa. M. Régéné, 4, imp. Lassalle.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gamb.	Maçonnerie, M. Bruyas, à Thurins; charpente et menuiserie, M. Vindry, à Thurins; ferblanterie, M. Mazza, Thurins; peinture-plâtrerie, M. Jacquet. — <i>Couverture.</i>
Genay (Ain). Restauration de villa. M. Mauriat, rue Childebert, 5.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Chabrouty, à Neuville-sur-Saône; charpente, M. Vicarel; serrurerie, M. Josseraud, à Genay; zinguerie, M. de Bussy, grande-rue de la Croix-Rousse, 77; couverture en ardoises, MM. Pabion et Per-raut, quai Pierre-Scize, 146. — <i>Couverture.</i>
St-Bonnet-le-Château (Loire). Villa. Restaurat. M. le D <sup>r</sup> Ch. C.	M. J. Cumin, rue d'Algérie, 19.	Maçonnerie, M. Dumas; charpenterie-menuiserie, M. Rochette. — <i>En cours d'exécution.</i>
St-Etienne-les-Oullières. Villa, vigneronnage, ferme.	M. J. Cumin, rue d'Algérie, 19.	Maçonnerie, MM. Barre et Pataud; charpente, M. Gibras; serrurerie, M. Edouard. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
Brussieux (Rhône). Achèvement de l'église La fabrique.	M. J. Cumin, rue d'Algérie, 19.	Entrepreneur général, M. Audouard, rue Mercière, 40, Lyon. — <i>En cours.</i>
La Tour-de-Salvagny. Hôtel en restaur. M. Alix.	M. J. Cumin, rue d'Algérie, 19.	Maçonnerie, MM. Audouard, Magadoux; charpente, M. Guérin; serrurerie, M. Mallet; menuiserie, M. Benier. — <i>En cours.</i>
Bessey (Loire). Achèvement de l'église en collaboration sous M. Meley, arch. à St-Julien-en-Jarez. Fabrique.	M. J. Cumin, rue d'Algérie, 19.	Entrepreneur général, M. Bourdeau, à Lyon. — <i>1<sup>re</sup> assise.</i>
Nivolas près Bourgoin. Villa. M. Durand, av. de Noailles.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Ragoucy, à Ruy; charpente, M. Mermet, à Bourgoin; pierre blanche, M. Besson, 199, rue Vendôme, Lyon. — <i>Toiture.</i>
Saint-Genis-Laval. Villa. M. Vellisson.	M. Laureçon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33. — <i>Intérieur.</i>
Sathonay, aven. de la Gare. Mais. de rap. M. J. Gazel, camp de Sathonay.	MM. Ferrant et Duché, 47, rue de la Croix-Rousse.	Maçonnerie, M. Chopinet, au camp de Sathonay; charpente, M. Boissonnade. — <i>Couverture.</i>
Néronde (Loire). Maison. M. Charbonnière.	MM. Ferrant et Duché, 47, rue de la Croix-Rousse.	Entrepreneur général, M. Petit, à Néronde. — <i>Gros œuvre.</i>
Lozanne (Rh.). 6 villas ouvr. M. Martin, Grenoble.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gamb.	Maçonnerie, M. Jastaire, à Lozanne; charpente, M. Dupont, à Lozanne. — <i>Terrassements.</i>
Sardieu (Isère). Kiemlé et Marcet, r. Puits-Gaillot, 7.	M. Pras, 80, rue Vendôme.	Usine, bâtiments pour logement d'ouvriers. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Maréche, près Evian-les-B. Villa. M. G. Folliet.	M. Pras, 80, rue Vendôme.	M. Dutruel, entrepreneur. — <i>Couverture.</i>
Bourgoin (Isère). Maison. M. X., négociant à Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Taithe, rue de la Vilette, 79 bis.

Les concurrents devront joindre à leur soumission un récépissé constatant le versement à la Caisse municipale, à titre de cautionnement provisoire, d'une somme de 4.300 fr. Ils devront également y joindre les certificats et autres pièces indiqués dans le cahier des charges.

Les devis et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie centrale (5<sup>e</sup> bureau, travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Mardi 5 septembre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Services municipaux. Etablissement de bouches d'arrosage et de bouches d'incendie. Adjudication, en un seul lot, des travaux ci-dessus désignés, évalués à la somme de 14.156 fr. 72. Ces travaux comprennent la fourniture et la pose de : 1<sup>o</sup> 100 bouches d'arrosage avec leurs branchements en plomb ; 2<sup>o</sup> 18 bouches d'incendie.

Les soumissions devront être déposées dans une boîte installée dans la salle des Pas Perdus de l'hôtel de ville, et qui restera ouverte à cette fin, les mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 août 1900, de 8 h. 1/2 du matin à 5 h. 1/2 du soir.

Toutefois, elles pourront être adressées par la poste à M. le Maire de Lyon. Dans ce cas, elles devront parvenir à l'hôtel de ville dans le délai indiqué au paragraphe précédent.

Les devis, plan et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la mairie de Lyon (5<sup>e</sup> bureau, travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Ardèche.** — Samedi 1<sup>er</sup> septembre, 2 h. — *Sous-préfecture de Tournon.* — Travaux sur chemins vicinaux. Chemin vicinal d'intérêt commun n<sup>o</sup> 70, d'Annonay au Rhône. Construction d'une chaussée d'empierrement entre les bornes 9 k. 300 et 14 k. 300. Montant des travaux, 7.725 fr. A valoir, 175 fr. Total, 8.500 fr. Cautionnement, 260 fr. Frais d'ad., 72 fr. 80.

Visa huit jours avant l'adjudication par l'ingénieur et agent-voyer d'arrondissement.

Renseignements au bureau de M. l'ingénieur et agent-voyer d'arrondissement à Tournon.

**Jura.** — Jeudi 6 septembre, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux sur routes nationales. Route nationale n<sup>o</sup> 78, de Nevers à Saint-Laurent. Restaurations du pont sur le Hérisson (point 48 k. 372) et du ponceau de la Combe Saillard (point 58 k. 370). Montant des travaux, 8.841 fr. 25. A valoir, 1.158 fr. 75. Total, 10.000 fr. Cautionnement provisoire, 150 fr., définitif, 300 fr.

Visa huit jours avant l'adjudication, par M. Barraud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Vallière, 6, à Lons-le-Saunier.

Renseignements : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division) ; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Claudet, ingénieur ordinaire à Lons-le-Saunier.

**Loire.** — Jeudi 30 août, 2 h. — *Mairie de Firminy.* — Chemin vicinal ordinaire n<sup>o</sup> 9. Rue du Champ-de-Mars, construction d'une chaussée en pavés de demi-échantillon. Montant des travaux, 13.400 fr. A valoir, 1.098 fr. 91. Total, 14.498 fr. Cautionnement, 500 fr.

Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Vendredi 31 août, 1 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux sur routes nationales. Lot unique. Route nationale n<sup>o</sup> 6, de Paris à Chambéry. Rechargement de la chaussée sur 2.250 m., entre les points 32 k. 800 et 44 k. 000. Fourniture de grès cassé de Vincelles. Montant des travaux, 7.730 fr. Emploi de grès cassé. Montant des travaux, 314 fr. Total, 8.044 fr. Dépenses en régie : cylindrage de la chaussée, matières d'agrégation, etc. Montant des travaux, 2.355 fr. A valoir, 604 fr. Total général, 11.000 fr. Cautionnement, 250 fr.

Renseignements : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (3<sup>e</sup> division) ; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. l'ingénieur ordinaire à Chalon, 67, rue aux Fèvres.

**Saône-et-Loire.** — Lundi 3 septembre, 1 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Commune de Devrouze. Construction d'un groupe scolaire avec mairie (architecte auteur du projet, au visa duquel les certificats doivent être soumis : M. Poinet, architecte du département à Mâcon). Montant du devis, non compris imprévus, 34.200 fr. 63. Commune de Simandre. Construction du lavoir des Echenaux (architecte auteur du projet, au visa duquel les certificats doivent être soumis : M. André Lesne, architecte à Chalon-sur-Saône). Montant du devis, non compris imprévus, 3.051 fr. 74.

Visa du certificat, n'ayant pas plus d'un an de date, au moins huit jours avant l'adjudication, par les architectes auteurs des projets.

Les pièces des projets sont déposées à la sous-préfecture où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 heures du matin à midi et de 1 à 5 heures du soir.

**Le Caire (Egypte).** — 25 août. — Direction du Barrage. Une adjudication pour la fourniture de 10.000 barils de ciment, pesant chacun 360 livres.

La moitié au moins de cette fourniture devra être livrée au 31 décembre 1900. Cahier des charges à l'Office national du commerce extérieur, 3, rue Feydeau.

**DESSINATEUR ARCHITECTE** et constructeur, très au courant de tout ce qui concerne la profession est demandé. S'adresser chez M. Fanton, architecte, 101, rue Duguesclin, de 9 à 11.

**EMPLOYÉ GÉOMÈTRE** très au courant, quatorze ans chez entrepreneur de maçonnerie, demande emploi. S'adresser au bureau du journal.

## AVIS

Nous prions Messieurs les Abonnés de prendre note de la date d'expiration de leur abonnement mentionnée sur l'étiquette d'envoi du Journal, afin de nous faire parvenir en temps utile le montant de leur renouvellement.

## SPECTACLES

**Concerts Bellecour.** — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grand concert. Les mardi, vendredi et dimanche, grande fête artistique.

Entrée 50 centimes. Les jours de fête, 1 franc.

**Concerts de l'Horloge (137, cours Lafayette).** — Tous les soirs, spectacle-concert à 8 h. 1/8. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.

**Tour métallique de Fourvière.** — Tous les jours, vue splendide sur le panorama du Lyonnais et des Alpes. — Ascenseur. Entrée 1 franc.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 24284

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

### CARREAUX EN CIMENT

**VIVE A. DEMOLINS,** Fabricateur de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

### PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

**PROST ET PICARD à Givors (Rhône),** Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

### ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

**SABLE.** — **Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille.** — Urage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Cailloux roulés.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

**PERRUSSON FILS & DESFONTAINES.** — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction. Dépôt général, 85 quai Pierre-Scize à Lyon.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour bâtiments. Seuls représentants à Lyon de la C<sup>o</sup> des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

### CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

**CHAUX ET CIMENTS.** — **Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille.** — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Treppt (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Freydière-Gouy); Chaux des Barbrières (Drôme).

### PEINTURE & PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrication de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

**CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon** — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Lattes suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain.

### CÉRAMIQUE

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES,** fabricant à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

**PRODUITS CÉRAMIQUES.** — **Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille.** — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées, Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

**PERRUSSON FILS & DESFONTAINES.** — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Scize, Lyon.

**CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE** 16-18-20, rue de la Claire LYON-VAISE

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

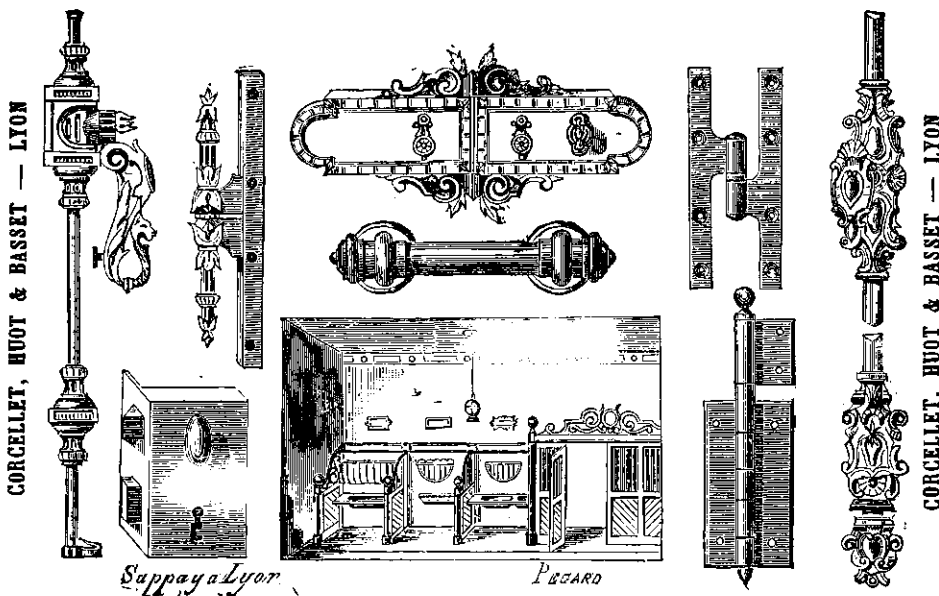
BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant



OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE  
Taillée mécaniquement, tournée  
ou sculptée.

BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant

Envoi franco de l'Album



Pour les Abonnements, s'adresser à l'Agence Fournier

ANC. M<sup>ON</sup> DURET & REVOL  
Fondée en 1852

## VERZIER & GUIQUET

Cours Lafayette, 83, LYON

Cheminées riches et de commerce. Travaux d'églises.  
Monuments funéraires.  
Spécialité pour ébénistes, lavabos.

Usine à vapeur, 32, rue Robert

Dépôt des faïences décoratives, J. Lebnitz.

TEL. 9-70

## SERRURERIE ARTISTIQUE



Grilles, Portails, Balcons, Rampes, Serres  
Bâches, Ciels-  
ouverts, Croi-  
sées en fer,  
Ponts et  
Kiosques.

## MARQUISES, VERANDAHS

Volières, Tonnelles, Clôtures légères, Bordures,  
Entourages, Piquets fer pour la Vigne.

MEUBLES DE JARDINS ET CAFÉS

## EMILE RAOUX

130, Cours Lafayette, Lyon.

Tarif adressé franco sur demande

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS  
GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA Fils

## FATOU-GUITTA

SUCESSEURS

Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

## GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs  
Tuiles en Verre, Dalles pour sous sol, Verres  
striés et losanges de Saint-Gobain  
Verres anglais et Vitraux d'appartement

## GRANDES TUILERIES MÉCANIQUES

# PERRUSSON FILS & DESFONTAINES

Bureau central et Usine principale à la IX<sup>e</sup> Ecluse, Commune d'Écuisses (Saône-et-Loire)

DÉPOT GÉNÉRAL : 85, Quai Pierre-Scize à LYON

TUILES A EMBOITEMENT DE TOUS MODÈLES

TUILES A TENAILLE, BREVETÉES S. G. D. G.

Résistant aux plus grands vents

PRODUITS ÉMAILLÉS — CÉRAMIQUE ARCHITECTURALE

BRIQUES CREUSES & BRIQUES PLEINES ORDINAIRES OU BISEAUTÉES

ROUGES OU JAUNES CLAIR

Produits réfractaires, Tuyaux à emboitement et de drainage

Poterie de bâtiment, Boisseaux, Mitres, Carreaux, etc.

## CARRELAGES DE TOUS GENRES

EN GRÈS CÉRAME ET AUTRES

Le Dépôt se charge de la pose de tous ses carrelages, toutes fournitures comprises

BRIQUES ET TUILES POLYCHROMES EN GRÈS CÉRAME INCRUSTÉ

Brevetés S. G. D. G.

Messieurs les Architectes, Entrepeneurs et Propriétaires trouveront au Dépôt tous les produits céramiques employés dans les constructions